

Gancel Louis, parcours de captivité¹

Arson Hervé
V1.01
15/06/21

État civil mobilisation et capture

Louis, Alexis, Jules Gancel était né le 16 février 1916 à Colleville-sur-Mer (Calvados), fils de Gustave, Louis, Urbain Gancel et de son épouse Louise, Marguerite née Jouan. Il était domicilié chez ses parents à le Mesnil-Mauger, actuellement incluse dans la commune de Mézidon Vallée d'Auge (Calvados). Il était étudiant.

Il a été mobilisé sergent du 8^{ème} Régiment de Transmissions (ou Régiment d'Infanterie selon les documents) à Falaise (Calvados), matricule 8572. Il a été capturé le 14 juin 1940 à Clichy (Seine ; actuellement : Hauts de Seine) de source allemande (liste de prisonniers). De source française (Défense Nationale), il a été fait prisonnier le 14 juin à Chalons-du-Maine en Mayenne. Les prisonniers ont été regroupés provisoirement au Frontstalag 111 à Drancy (Seine, actuellement Seine-Saint-Denis) avant de rejoindre un camp de prisonniers de guerre.

C'est dans ce Frontstalag qu'il a été immatriculé : n° 10 894 selon la Meldung 28 du Frontstalag 111. Cette liste de 297 nouveaux prisonniers a été éditée le 25 janvier 1941.

Transfert en Pologne

Il est emmené au Stalag XXI C/Z, à Grätz, nom allemand de la ville polonaise de Grodysk Wielkopolski, le 30 décembre 1940 selon la fiche de suivi rédigée en France. Il a été affecté ensuite au Bau Arbeit Bataillon n° 47² pour être forcé à travailler, comme indiqué sur la Meldung 16 du Stalag XXI C/Z diffusée en mai 1941. Rien n'indique l'endroit où les prisonniers devaient travailler. Il s'agissait le plus souvent de remettre en état les voies de communication.

Internement au Stalag 325

Fait exceptionnel, l'évasion de Louis Gancel est mentionnée dans la Meldung 24 éditée le 15 mai 1942 au Bau Arbeit 47. C'est une liste de 20 prisonniers dont 4 se sont évadés le 9 avril 1942 et ont été repris le 7 mai. La sanction tombe. La déportation vers le Stalag 325 est prononcée le 26 mai pour Gaston Saurel, Louis Gancel, Louis Peltier et Georges Gantois.

Décès au Stalag 325

Il est déclaré sur la Meldung 642 du Stalag 325. C'est une liste qui ne comporte qu'un nom. On y apprend seulement que Louis Gancel est officiellement rayé des listes de prisonniers le 6 février 1943. Il n'y a aucun renseignement sur les circonstances et le lieu de la mort.

Le dossier de décès rédigé en France

Le décès est intervenu le 10 janvier 1943 à 23h 30 au Lazaret de Lemberg des suites d'une tuberculose pulmonaire et d'une méningite. La Défense Nationale date le décès au 9 janvier. La dépouille a été inhumée au cimetière Janowski de Lemberg, tombe n° 3.

La mère du défunt a adressé une demande de titre : le 24 mars 1969, elle a reçu la carte d'Interné Résistant n° 1239 27815.

¹ SHD-Caen dossier AC 21 P 188748 et dossier de décès, de demande de titre AC 21 P 611155

² Contrairement aux dispositions de la Convention de Genève concernant les sous-officiers qui prévoyait qu'ils ne soient contraints qu'à des tâches d'encadrement.